



LE P'TIT THURACAIS

Journal trimestriel n°129 - Juin 2023



LE MOT DU MAIRE

Nous vous rappelons que votre Mairie dispose d'un système d'alerte à la population (système CEDRALIS), cet outil informatique permet de vous avertir en cas d'alerte ou de sinistre majeur, en particulier pour :

- incident nucléaire à la centrale de Golfech,
- accident sur la RD813 pouvant générer des risques à la population,
- alertes météo : vigilance orange, rouge aux conditions atmosphériques : pluies abondantes, orages, épisodes hivernaux, pics de chaleur,
- alerte inondation de la Garonne,
- informations diverses.

Afin d'optimiser ce système, nous avons demandé à chacun de vous vos mails ou numéro de téléphones portables.

Ces coordonnées figurent bien évidemment dans un fichier totalement confidentiel.

A cette date, nous ne disposons pas de la totalité des coordonnées de notre population.

Aussi nous vous demandons, si vous le souhaitez de nous communiquer vos adresses mails ou portables à : mairiestjeandethurac@orange.fr ou par téléphone au 05.53.87.32.75.

Merci d'avance

Jean PROUZET

Dans cette édition

| | | | |
|----------------------|-----|-------------------------------|----|
| Édito | 1 | Vie intercommunale | 9 |
| Travaux | 2-3 | Vie économique | 10 |
| Vie des assos | 4-5 | Retour en images | 11 |
| Vie des écoles | 5-6 | État civil | 11 |
| Vie municipale | 7-9 | Infos et numéros utiles | 12 |

DISSIMULATION ET RENFORCEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

L'évolution de la consommation a induit des problèmes de chutes de tension dans le secteur de Guillemis qui se manifestait par un mauvais fonctionnement des appareils électriques.

Pour répondre à la problématique des usagers, une opération de renforcement du réseau a été réalisée. Cela a consisté à structurer et à redimensionner les câbles. La solution d'enfouir la ligne électrique a été retenue, les conducteurs sont à l'abri des événements météorologiques, cette technique est esthétique et sécurise la distribution d'électricité, il n'y a plus de risque de chute d'arbre sur les fils. Cela contribue également à préserver le cadre paysager.

Ces travaux sous la maîtrise de Territoire Énergie 47 ont été réalisés par l'entreprise SPIE city Networks qui est basée à BON ENCONTRE.

Ce type de chantier a bénéficié des aides aux collectivités pour l'électrification rurale. Cette opération est entièrement financée par un fond d'amortissement des charges d'électricité (facé).



Quelques Chiffres

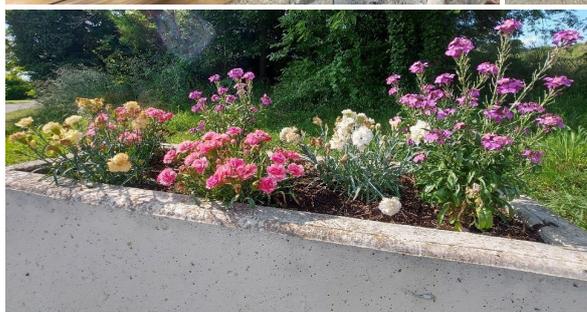
- ◆ Coût global du chantier **66 215 €**
- ◆ **420m** de réseau souterrain construit
- ◆ **5** supports déposés
- ◆ **400 m** de ligne aérienne déposée à l'intérieur des terrains agricoles
- ◆ Financement à **100%** par Territoire Energie
- ◆ **Durée des travaux de février à mai 2023**

Objectifs de cette opération

- ◆ Résoudre les chutes de tension
- ◆ Améliorer la desserte d'électricité
- ◆ Sécuriser les équipements contre les aléas climatiques
- ◆ Agir sur le cadre paysager
- ◆ Déposer les réseaux situés sur les terrains agricoles



FLEURISSEMENT DU VILLAGE



Notre employé municipal a orné le village de magnifiques fleurs pour ce printemps.

SOURIEZ, VOUS ÊTES FILMÉ !!!



Comme de nombreuses communes, SAINT JEAN DE THURAC n'échappe pas aux incivilités. En effet nous avons nous aussi hélas à déplorer quelques détériorations à proximité de la mairie : toutes sortes de déchets jonchent le sol, on constate également diverses dégradations sur le mobilier urbain et des détériorations sur les équipements de notre aire de jeux.

Pour remédier à ce triste constat, la municipalité a opté pour l'installation d'un système de vidéo protection qui nous permettra de prévenir et de lutter contre ces actes de malveillances de toutes natures. L'objectif étant de protéger les biens municipaux.

Par rapport à la législation, les dispositifs de vidéo protection qui filment sur la voie publique et sur les lieux ouverts au public sont soumis au code de la sécurité intérieure et nécessitent une autorisation administrative qui est délivrée par le préfet. En application des textes spécifiques qui encadrent ces dispositifs, les caméras sont à ce jour opérationnelles et en mesure d'enregistrer les incivilités.

Après consultations des entreprises, le conseil municipal a retenu deux sociétés pour réaliser les travaux :

- **Installation des 3 caméras** : SYSCAB, basée à ESTILLAC, pour un montant de **2 846 €**
- **Réalisation du génie civil** : entreprise CAUSSE Construction, basée à FAUGUEROLLES, pour un montant de **2 988 €**



Les auteurs des incivilités seront désormais filmés !

VIE DES ASSOS



À VOS AGENDAS

juin

| L | M | M | J | V | S | D |
|----|----|----|----|----|----|----|
| | | | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
| 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | | |

Les traditionnelles **fêtes de Saint Jean** auront lieu cette année **les 16, 17 et 18 juin 2023**. Pour l'occasion, les associations thuracaises ACST47, Thuracais en fête et le Fusil Thuracais accompagnées de la mairie se sont une fois de plus réunies pour vous proposer un programme pour les 3 jours de fêtes pour petits et grands :

- Vendredi soir : fête des TAP avec les enfants de l'école
- Samedi : vide-grenier, marché gourmand en musique et feu d'artifice
- Dimanche : randonnée des saveurs et repas des chasseurs



Vous pourrez découvrir le déroulement des festivités sur **les flyers glissés dans ce bulletin** ainsi que les numéros de réservation et renseignements.

Nous vous attendons nombreux !



RANDONNÉES À VENIR



Vendredi 9 juin

Circuit « lo camin de la font e de la campana »
de 13,5 km à FAUROUX (82)
Site de « rikiki plage », puis après-midi pétanque
sur site ou détente

Dimanche 18 juin

« Rando des saveurs » à ST JEAN DE THURAC

Vendredi 15 septembre

Circuit Brazalem et Limon vignobles et
vergers d'Albret
de 12,9 km à BRAZALEM proche de BRUCH

Vendredi 20 octobre

Circuit de randonnée en Gascogne
de 12,7 km à CUQ

Vendredi 4 novembre

Rando nocturne « Mamie Jeannette »
à ST JEAN DE THURAC

Vendredi 17 novembre

Circuit dans la vallée de Gandaille
de 10,5 km à ENGAYRAC

Vendredi 15 décembre

Circuit panoramas sur la vallée du Lot et du Mail
de 10,5 km à PUJOLS
+ possibilité de manger au restaurant à Pujols pour
clôturer l'année



Sortie Hendaye du 7 et 8 Mai 2023



36 personnes de l'ACST 47 se sont déplacées dans le Pays Basque pour le week-end du 08 mai 2023.

La journée du dimanche a débuté par la visite de l'atelier du piment à Espelette avec dégustation des produits transformés de la ferme. Puis déplacement à Hendaye pour rejoindre le bateau " Marie Louise" et traverser à Fontarrabie en Espagne pour déambuler dans cette jolie cité médiévale.

En fin de journée, nous avons rejoint le centre d'hébergement " bella vista " à Hendaye pour partager une soirée très conviviale. Le lundi, petite randonnée pédestre de 7 km autour du château d'Abbadia à Hendaye et pique-nique pris en commun avant de regagner en fin de journée le Lot et Garonne.



Week-end très agréable dans la bonne humeur et le plaisir de partager de bons moments ensemble.

Le Président
Gérald Bortolussi

► ► VIE DES ÉCOLES

INSCRIPTIONS RENTRÉE SCOLAIRE 2023-2024, GARDERIE ET TRANSPORT

Les inscriptions aux écoles, à la garderie et aux transports scolaires sont ouvertes pour l'an prochain. Il suffit de **vous adresser à la mairie du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Saint-Jean-de-Thurac/Saint-Romain-le-Noble concernée** avec copies :

- des cartes d'identité des parents recto/verso
- d'un justificatif de domicile
- du livret de famille
- des 2 pages du carnet de santé sur la vaccination
- de l'attestation de quotient familial de la CAF (pour bénéficier des tarifs de cantine de 0,95 à 2,70 €)



En fonction de votre situation (enfant déjà inscrit au RPI ou non), la mairie vous remettra le(s) dossier(s) d'inscription correspondant(s) ainsi que les formalités pour les inscriptions au transport scolaire.

Projet THEA



Notre projet théâtre avance et nous serons sur la scène du théâtre de Boé le **mardi 6 juin après-midi** pour présenter notre travail autour du livre de Philippe Gauthier « Quelques minutes de silence ». Heureusement la comédienne Sandrine Debernardinie de la compagnie « l'Escalier qui Monte » nous soutient dans ce joli projet et nous donne de précieux conseils.

Aussi nous avons eu la chance de rencontrer l'auteur en personne qui est venu dans notre classe le mercredi 5 avril. A cette occasion, nous lui avons préparé un portrait chinois avec des questions à piocher afin d'en apprendre un peu plus sur lui et son travail d'écrivain. Philippe Gauthier a accepté de dédicacer nos dessins et nous lui avons offert un extrait de notre travail autour de son livre. Il aura été notre 1^{er} spectateur !

Ce fut un moment enrichissant et motivant pour chacun de nous.

Aussi dans le cadre de ce projet THEA nous nous sommes rendus le mardi 28 mars au théâtre municipal d'Agen afin d'assister à la représentation de la pièce « ALI BABA » dont le texte a été écrit par Philippe Gauthier. Oui, quand on fait du théâtre il faut aussi apprendre à être spectateur !

La période a été riche de bien d'autres choses...

Permis internet en cours avec l'intervention de la brigade de gendarmerie de Puymirol,

Construction de phares en arts visuels dans la cadre de nos lectures pour le Prix des Incorruptibles,

Chasse aux œufs organisée durant les TAP par les animatrices...



Autant de bons moments passés ensemble !



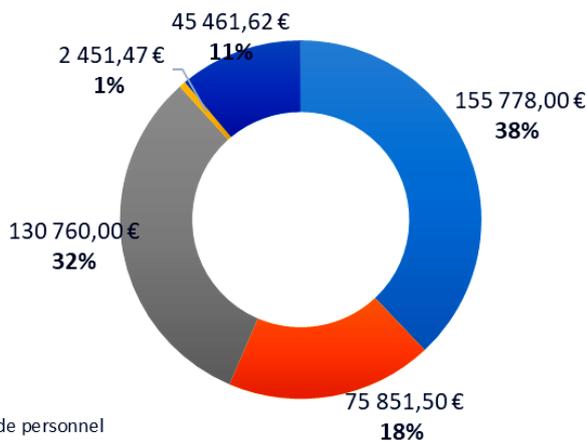
Le budget 2023 se caractérise par :

- ◆ La stabilité de l'imposition communale
- ◆ Un programme d'investissement orienté principalement vers la rénovation de l'ancienne salle des fêtes rendue possible grâce à la vente de la boîte de nuit « le Château », à la future vente des terrains à lotir rue du Pigeonnier et à la souscription d'un emprunt

RÉPARTITION DES DÉPENSES

Fonctionnement

(personnel, fournitures, consommation courante, petit entretien, intérêts des emprunts,...)



- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante (indemnités, retraite, TE47, chenil, maternelle...)
- Charges à caractère général (achats divers, services extérieurs, taxes)
- Dépenses d'ordre (entre section)
- Autres charges (atténuations de produits, secours et dots, dépenses imprévues...)

Investissement

(achat matériel durable, construction/ aménagement bâtiment, travaux infrastructures,...)

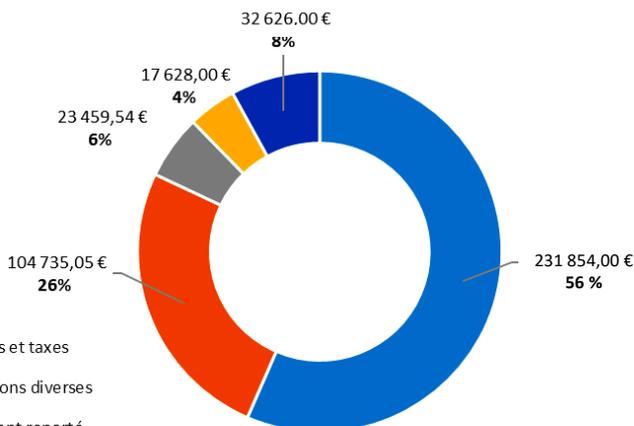


- Immobilisations corporelles (réno salle des fêtes, petits travaux, voirie, outillage)
- Dépenses imprévues et emprunts

RÉPARTITION DES RECETTES

Fonctionnement

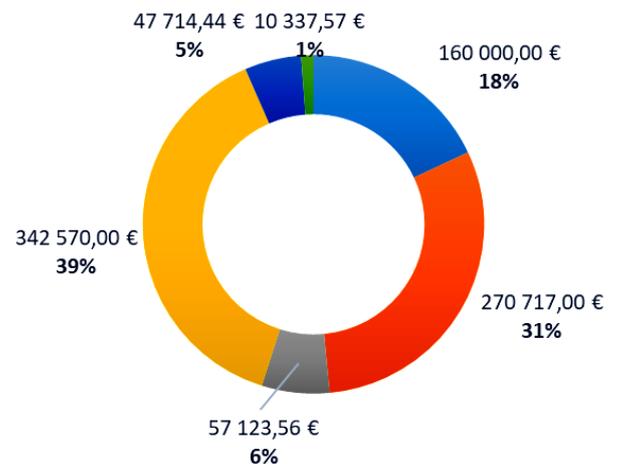
(fiscalité directe locale, dotations de l'État, produits financiers,...)



- Impôts et taxes
- Dotations diverses
- Excédent reporté
- Autres produits de gestion courante (revenus immobiliers)
- Autres produits exceptionnels (ventes diverses, rachat copieurs) et de services, domaine

Investissement

(dotations, subventions, emprunts,...)



- Emprunts
- Subventions travaux réno salle des fêtes
- Attributions de compensation, Fonds de Solidarité,...
- Produits de cession immo (vente "Le Château" et terrains à lotir)
- Excédent d'investissement reporté
- Autres



Exercice national de sûreté nucléaire à la centrale de Golfech le 7 juin et de sécurité civile le 8 juin 2023

Dans le cadre du programme national d'exercices élaboré par l'État et EDF pour l'ensemble des centrales du parc nucléaire français, les services de l'État et la centrale nucléaire de Golfech procéderont à une simulation d'accident les 7 et 8 juin prochains. Une réunion publique a eu lieu le 1^{er} juin dernier.

L'objectif de cet exercice est, d'une part, de **tester des dispositifs opérationnels** afin d'assurer la protection de la population dans l'hypothèse d'un accident nucléaire et, d'autre part, **d'informer** pour rappeler à la population la conduite à tenir en cas d'accident. La réalisation de cet exercice tous les cinq ans est une obligation réglementaire.

L'exercice à dominante sûreté nucléaire, le 7 juin est un exercice sur table entre acteurs de la gestion de crise : EDF nationale et locale, Mission Nationale d'Appui à la gestion des Risques Nucléaires (MARN) du ministère de l'Intérieur, préfetures de Tarn-et-Garonne, de Lot-et-Garonne et du Gers, Autorité de sûreté nucléaire (ASN) et Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN).

A partir d'un scénario fictif non connu des participants, un accident nucléaire sera simulé à la centrale de Golfech qui nécessitera la mise en œuvre des dispositions prévues par son Plan d'urgence interne (PUI).

Les conséquences de l'accident dépassant le périmètre du site nucléaire, le préfet de Tarn-et-Garonne sera conduit à déclencher fictivement le plan particulier d'intervention (PPI). L'exercice permettra ainsi de tester la chaîne de décision des pouvoirs publics pour la mise en œuvre d'actions de protection de la population.

Cet exercice sera également l'occasion de tester pour la première fois **le nouveau dispositif d'alerte FR ALERT**.

FR ALERT est un système d'alerte de la population qui permet d'envoyer des notifications sur les téléphones mobiles des personnes présentes dans une zone exposée au danger. Ce dispositif est opérationnel depuis juin 2022 (<https://www.tarn-et-garonne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Securite-civile/FR-ALERT/FR-ALERT-comment-ca-marche>).

L'exercice de sécurité civile, le 8 juin, réalisé « sur table » dans les locaux de la préfecture sous la direction des services de l'État et de l'ASN, est dédié à la "gestion post-accidentelle" avec pour thème de travail la gestion des productions agricoles et la contamination des denrées alimentaires.

Ces exercices ne prévoient pas la participation réelle de la population et n'entraînera aucune perturbation de la circulation.

LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER EN CAS D'ACCIDENT A LA CENTRALE

Comment vous préparer à l'alerte nucléaire ?

- Rangez dans un même lieu, sec et à l'abri des enfants la boîte de comprimés d'iode à disposition gratuitement en pharmacie sur présentation d'un justificatif de domicile.
- Listez les objets et documents à prévoir en cas d'évacuation (smartphone chargé et son chargeur, radio à piles et piles de rechange, vêtements de rechange, trousse de toilette, médicaments, papiers (identité, sécurité sociale...), moyens de paiement, nourriture sèche et eau en bouteille).
- Identifiez votre position au sein des périmètres. Si vous vous situez dans le périmètre d'évacuation immédiate (2 km autour de la centrale) renseignez-vous à la mairie ou à la préfecture pour connaître le centre d'accueil et de regroupement attaché à votre domicile ou au lieu de scolarité de vos enfants.



POSOLOGIE

(iodure de potassium 65 mg)

- **ADULTES** (hommes, femmes, femmes enceintes) et **ENFANTS + 12 ans**
= **2 comprimés**
- **ENFANTS de 3 à 12 ans**
= **1 comprimé**
- **NOURISSONS jusqu'à 36 mois**
= **1/2 comprimé**

Le comprimé d'iode peut être avalé ou dissout dans une boisson (eau, lait, jus de fruit)

En cas d'accident, plusieurs alertes sont possibles



Par une sirène (testée chaque premier mercredi du mois vers midi)

Elle diffusera 3 signaux sonores prolongés et modulés d'1 minute et 41 secondes chacun et séparés d'un intervalle de 5 secondes



Par téléphone dans le périmètre de mise à l'abri « réflexe » (2 km autour de la centrale)



Par radio et télévision (France 3 Occitanie, France Bleu Toulouse FM90.5)



Par des véhicules d'alerte



Fin de l'alerte, vous êtes informés

- La sirène émet un signal continu d'une durée de 30 secondes
- Le système automatique d'alerte téléphonique, les services de secours, les médias et les réseaux sociaux relaient l'information

La plaquette complète est téléchargeable sur le site :

<https://www.edf.fr/sites/groupe/files/2022-08/PLAQUETTE%20PPI-GOLFECH-PAP.pdf>

► ► VIE INTERCOMMUNALE

Bacs de collecte



L'Agglomération d'Agen a distribué en début d'année des bacs jaunes (pour les emballages) et gris (pour les ordures ménagères) à la population thuracaïse dimensionnés en fonction du nombre de personnes au foyer. Ces bacs sont numérotés et affectés à un usager et une adresse. Une plaquette du tri étendu a également été remise afin d'optimiser le tri des déchets recyclables. Les verres et papiers sont, quant à eux, à déposer dans les 2 points d'apport volontaire mis à disposition sur la commune.

Certains d'entre vous ont peut-être constaté dernièrement que les employés communautaires ne ramassent plus les bacs non conformes, c'est-à-dire les autres bacs que ceux fournis par l'Agglo, ou entourent de ruban ces derniers en inscrivant la mention « non conforme ». Le règlement de collecte 2023 précise bien que « l'utilisation d'autres contenants est interdite et la collecte ne sera pas assurée ».

Nous vous rappelons l'importance de l'utilisation de ces bacs qui visent à réduire les déchets.

Comment se procurer les bacs règlementaires ?

Appeler le service des déchets au **N°Vert 0 800 77 00 47**

ou se rendre au centre **950 av Georges Guignard—ZI 47550 BOÉ**

Nous comptons sur la bienveillance de tous et vous demandons de respecter les consignes de l'Agglomération d'Agen.

► ► VIE ÉCONOMIQUE

Le « **Château du Noble** » dont la construction remonte au XVI^{ème} et XVII^{ème} siècle est situé au cœur d'un parc aux arbres plusieurs fois centenaires entre Garonne et le Canal des Deux Mers.

Christine et Yvon THALINEAU, venant de Touraine, en ont fait l'acquisition en 2005 et ont entrepris sa rénovation complète.

Depuis 2018, le Domaine du Noble propose un accueil en chambres d'hôtes pour les touristes français et étrangers, les voyageurs, les habitants des alentours. La maison dispose à l'étage de **4 chambres** avec salle d'eau, salle de bain et d'une suite. Au rez-de-chaussée, un séjour et une salle de petit déjeuner sont destinés aux hôtes de passage.

L'établissement est ouvert toute l'année mais son activité majeure se déroule d'avril à septembre pour offrir aux touristes et aux cyclistes parcourant la voie verte du Canal des Deux Mers une étape confortable et conviviale. Un stationnement sécurisé est disponible sur la propriété pour les véhicules et les vélos. La recharge de vélos électriques est assurée.

Les nuitées se réservent en direct ou sur les sites Booking et Expedia.com sans minimum de séjour. Le petit

déjeuner de type continental est inclus dans la tarification. Le wifi est offert gratuitement aux hôtes.

Le domaine ouvre aussi son parc et ses locaux pour des manifestations familiales ou des réunions conviviales en proposant des prestations diverses : apéritif champêtre, vin d'honneur, cocktail, ...

Au Domaine du Noble, les principes d'accueil sont simplicité, convivialité et cordialité.



Christine et Yvon THALINEAU
06 18 63 49 63—06 35 28 52 52
1471 route de Garonne
47270 ST JEAN DE THURAC
Mail : domaine-du-noble@sfr.fr

► ► CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, réuni le **mercredi 29 mars 2023 à 20h30** à la mairie :

- approuve **le Compte de gestion 2022** (à l'unanimité)
- vote **le Compte Administratif 2022** (à l'unanimité)
- affecte **les résultats 2022** (à l'unanimité)
- valide la convention **d'adhésion au CONSIL47** avec le CDG47 (soutien aux collectivités en conseil juridique non statutaire) (à l'unanimité)
- valide la convention de prestations de services avec l'Agglomération d'Agen pour la gestion des voiries communales dans le cadre d'une organisation mutualisée des ressources et moyens à y affecter (dans la limite de 2 000 € par an) (à l'unanimité)

Le Conseil Municipal, réuni le **mercredi 12 avril 2023 à 20h30** à la mairie :

- vote **les taux communaux 2023** (à l'unanimité)
- attribue **les subventions aux associations** (à l'unanimité)
- vote **le budget primitif 2023** (à l'unanimité)

Le Conseil Municipal, réuni le **mercredi 3 mai 2023 à 20h30** à la mairie :

- autorise le Maire à signer **le compromis de vente du terrain municipal "Jantis, Rossignol"** pour le futur lotissement (à l'unanimité)

▶ ▶ RETOUR EN IMAGES

Cérémonie du 8 mai

La cérémonie a débuté à la stèle du Noble en compagnie des municipalités de St Romain le Noble et de St Nicolas de la Balmerme ▶



◀ Après le discours de commémoration lu par le Maire, la Marseillaise a retenti devant le Monument aux morts thuracais.



▶ ▶ ÉTAT CIVIL

CARNET ROSE 

Bienvenue dans notre village à :

 **Aria MALLET COMBES**

née le 17 mars 2023 à Agen

Félicitations aux heureux parents Angélique et Anthony !

▶ ▶ INFOS ET N° UTILES



MAIRIE

Tél : 05.53.87.32.75 - Mail : mairiestjeandethurac@orange.fr

Site Internet : www.saintjeandethurac.fr (en cours de refonte)

Ouverture : lundi et jeudi de 8h30 à 12h30

mardi de 13h30 à 17h

vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

DÉCHÈTERIES

Boé, Brax, Castelculier, Colayrac St Cirq, Dondas, Fals, Foulayronnes, Pont du Casse, Le Passage d'Agen.

Les horaires et coordonnées sont disponibles sur le site de l'Agglo www.agglo-agen.net, rubrique collecte des déchets, particuliers.

AGGLOMÉRATION D'AGEN

Adresse : 8 rue André Chénier 47000 AGEN

Tél : 05.53.69.68.67

Site internet : www.agglo-agen.net

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DESTINATION AGEN

Adresse : 38 rue Garonne 47000 AGEN

Tél : 05.53.47.36.09

Site internet : www.destination-agen.com

SERVICE DES EAUX : SAUR

Points d'accueil : MONFLANQUIN, DURAS, CASTILLONNÈS et STE LIVRADE S/LOT

Service client : 05.53.72.01.10

Urgences : 05.53.72.01.09

ENEDIS

Dépannage : 09.72.67.50.47

Client : 0970 83 19 70

ASSISTANTES SOCIALES

MME FURLAN : 05.53.98.62.38 -MME SUREAU :

05.53.98.62.56

NUMÉROS D'URGENCE

SAMU 15

POLICE 17

POMPIERS 18

ALLO ENFANCE MALTRAITÉE 119

VIOLENCE FEMME 3919

APPEL D'URGENCE EUROPÉEN 112

CENTRE ANTI POISON 05.56.96.40.80

ÉLIGIBILITÉ À LA FIBRE : <https://reseaux.orange.fr/couverture-reseaux/carte-de-couverture-fibre>

Signal d'alerte en cas de danger imminent (inondation par exemple)

Émis par les sirènes, c'est un son montant et descendant. L'alerte : 3 séquences d'1 minute et 41 secondes, séparées par un silence. Fin de l'alerte : son continu de 30 secondes.

Les essais mensuels 1 séquence d'1 minute et 41 secondes tous les 1^{ers} mercredis du mois.

Rédacteur en chef : **Jean PROUZET** - Conception : **Brigitte FRAMARIN SOCA**

Rédaction : **le conseil municipal**

Si vous souhaitez partager une information sur ce bulletin municipal ou bien transmettre vos suggestions, envoyez un mail **au plus tard le 20/08/2023** à

communication@saintjeandethurac.fr